



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Val d'Oise  
Commune de Méry-sur-Oise

DECISION DU MAIRE N°2022/153

(prise en vertu de la délégation du conseil Municipal)

**OBJET : Ordre d'édition de billetterie informatique à la société France Billet**

Le Maire de la Ville de Méry-sur-Oise,

Agissant en vertu de la délibération n°2020/49 du Conseil Municipal du 11 juin 2020 portant délégation de pouvoirs,

VU l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDERANT** que la ville de Méry-sur-Oise organise une saison culturelle à la Luciole, sur la période septembre 2022 – juillet 2023, et souhaite mettre en place une billetterie auprès des enseignes du groupe FNAC,

**CONSIDERANT** les conditions proposées par France Billet : commission de 10% du prix hors commission ou 2 € pour un tarif inférieur à 20 €,

### DECIDE

**Article 1 :** De confier à France Billet un contingent de places pour les spectacles suivants, le nombre de places contingentées étant modifiable tout au long de la saison en fonction de l'évolution des ventes

Date	Spectacle	Tarif (montant reversé à la ville)	Commission France Billet	Prix de vente France Billet
01/10/22	B.A. BA de la Chanson	15 €	2 €	17 €
19/11/22	Concert Oldelaf	25 €	2,50 €	27,50 €
04/02/23	Tom Villa	25 €	2.50 €	27.50 €
11/02/23	Les Chatouilles	25 €	2,50 €	27,50 €
08/03/23	Lola Dubini	30 €	3 €	33 €
25/03/23	Festival des Printemps Sonores Luciole + Marion Roch	15 €	2 €	17 €
08/04/23	Debout sur le Zinc	25 €	2,50 €	27,50 €

Article 2 : Copie de la présente décision sera adressée à :

Monsieur le Préfet du Val d'Oise,  
Madame la Trésorière de l'Isle Adam,

Le Maire est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée et transmise en la forme légale

Fait à MERY-sur-OISE  
Le 11 juillet 2022

Le Maire,  
Pierre-Edouard EON



Vice-président du conseil départemental  
du Val d'Oise

Certifiée exécutoire compte tenu  
de la transmission en Préfecture le 12/07/22  
Et de la publication le 12/07/22  
A Méry sur Oise, le 15/07/22



Le Maire,

Pierre-Edouard EON  
Vice-président du conseil départemental  
du Val d'Oise